

Fiche action n°21

Intitulé de l'action	Mise en place par le CIPATS* d'un dispositif de repérage des fragilités et améliorer les conditions de sorties d'hospitalisation
Copilotes	ARS - PAYS GRAYLOIS
Axe stratégique du CLS	Améliorer les parcours de santé des patients et leur orientation
Objectif opérationnel	Améliorer les sorties d'hospitalisation et favoriser le maintien à domicile
Parcours/Projet Prioritaire ARS	PARCOURS SANTE PERSONNES AGEES
Enjeu de l'action	<p>Les diagnostics de l'offre de santé réalisés sur les secteurs de Gray-Gy et Dampierre-sur-salon/Champlitte ont mis en évidence un point de rupture dans le parcours des patients lors des sorties d'hospitalisation.</p> <p>Le thème principal du projet de santé de l'association CIPATS, constituée le 18 février 2016 avec des professionnels de santé des secteurs Dampierrois et Fresnois, est « la coordination des soins autour du patient à sa sortie d'hospitalisation et l'organisation du maintien à domicile ».</p> <p>En agissant en amont des sorties d'hospitalisation, les retours à domicile seront mieux calibrés, et favoriseront les conditions du maintien à domicile, de manière personnalisée et coordonnée.</p>
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer une fiche navette dite « CIPATS » de repérage des fragilités - Elaborer une fiche « ergonomie » pour l'adaptation du domicile - Mettre en place une coordination nutritionnelle - Rédiger des protocoles thérapeutiques pour permettre des délégations de tâches - Mettre à disposition des pharmaciens un « blister » à usage unique pour sécuriser la distribution des médicaments <p><u>Périmètre géographique d'intervention</u> : DAMPIERRE-SUR-SALON, BEAUJEU, FRESNE SAINT MAMES, SEVEUX, LAVONCOURT.</p>
Opérateurs	CIPATS* de Dampierre-sur-salon
Partenaires	CHVS - Clinique Brugnon Agache – ARESPA – EHPAD DE DAMPIERRE
Éléments facilitateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Autorisation de création par l'ARS de 2 places TRANSISSIAD à titre expérimental à CAP FUTUR (places d'urgence) en 2016 - Forte communication auprès de tous les professionnels de santé du secteur - Le président du CIPATS a exercé 12 ans dans le service des urgences du CHVS - Fort soutien politique et financier de la mairie de Dampierre-sur-salon - Fort soutien logistique et technique de CAP FUTUR - Installation prochaine de la messagerie sécurisée
Préalables	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des groupes de travail thématiques avec désignation de responsables - Rédiger la procédure depuis le repérage jusqu'à la prise en charge et le suivi - S'inscrire dans le dispositif PARCOURS SANTE DE LA PERSONNE AGEE (PSPA) - Respecter les normes HAS pour la rédaction de la fiche de repérage des fragilités
Programmation de la mise en œuvre et échéancier	<p><u>2017</u> : formalisation du dispositif et démarrage des suivis individuels.</p> <p><u>2018 et suivants</u> : détermination de la forme juridique du CIPATS. Evolution vers une CPTS ?</p>
Modalités de suivi	Comité de pilotage du Contrat Local de Santé

Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction de la procédure complète - Rédaction de la fiche CIPATS - Nombre de fiches CIPATS renseignées annuellement - Rédaction de la fiche « ergonomie » - Nombre de fiches « ergonomie » créées annuellement - Nombre de bénéficiaires de la coordination nutritionnelle annuellement - Nombre de protocoles thérapeutiques rédigés - Nombre de professionnels engagés dans la délégation de tâches - Nombre de patients bénéficiaires de l'outil « blister »
Budget	9 000 € par an
Sources de financement	ARS FIR-PREVENTION ou PSPA